

RAPPORT DE GESTION 2021



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JUIN 2022, RELATIF AUX COMPTES ANNUELS 2021

Conformément aux articles 95 & 96 du Code des sociétés, le présent rapport fait état des activités et de la gestion de BocagEn durant l'exercice écoulé. Les commentaires qui suivent sont basés sur le bilan après affectation des résultats et ceci sous réserve de leur approbation par l'assemblée générale. Le projet des comptes annuels a été rédigé conformément aux dispositions du Code des sociétés, de la loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité des entreprises et de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 exécutant le Code des sociétés. Ce projet est également conforme aux statuts de notre société ainsi qu'aux règles d'évaluation telles qu'elles ont été fixées par l'organe de gestion.

Le présent rapport vaut également rapport spécial du Conseil d'Administration sur la manière dont BocagEn a veillé à réaliser les conditions d'agrément du Conseil National de la Coopération (CNC).

Le rapport est structuré de la manière suivante :

2021	3
Nos Coopérateurs	5
Nos Projets ENR	6
Nos projets pédagogiques	8
COCITER	9
Bilan 2021	10
Résultat 2020	11
Finalité Sociale	12
Conclusion	13

2021

Pour BocagEn, 2021 a été une année tranquille en termes de nouveaux coopérateurs mais remplie d'émotions fortes pour nos différents projets !

Mise en service chez Racynes

Notre premier projet à finalité sociale a été mis en service au 2^{ème} trimestre : notre installation de 10 kWc alimente des logements destinés à des jeunes en réinsertion et à l'accueil temporaire de familles en détresse par Racynes, ASBL de réinsertion sociale.



Inondations de juillet



Notre installation hydro-électrique flambant neuve de Chanxhe n'aura pas fait long feu : bien que le gros œuvre n'ait pas bougé, tout le matériel électrique a été emporté par la crue de l'Ourthe.

Ce matériel était assuré, mais les problèmes de fourniture de matériel électrique auront retardé sa remise en service à janvier 2022.

Tout est désormais rentré dans l'ordre.

Histoire de la Boîte à Framboises

Lors de notre AG de juin, nous avons décidé de nous lancer dans un super projet d'économie locale en coopération avec la coopérative Histoire d'un Grain.

L'objectif est de créer un lieu partagé pour du maraîchage, de la culture de céréales et de petits fruits, leur transformation en farine, en pain, en confitures et sirops... et pour leur commercialisation.

BocagEn jouera le rôle de facilitateur pour le développement de projet et de Communauté d'Énergie Renouvelable pour la production et le partage d'énergie renouvelable.



En accord avec le propriétaire, le projet avait bien avancé et une assemblée générale avait été convoquée en janvier 2022 afin d'avaliser le projet.

Malheureusement, le propriétaire n'a pas respecté ses engagements et le projet a dû être annulé.

Nous avons toutefois pu rebondir et nous vous reviendrons rapidement avec un nouveau projet de lieu !

Eolien off-shore



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons pris part au premier gros projet mené par RESCoop.BE, et participé à la première rencontre de 33 coopératives citoyennes belges de production d'énergie renouvelable.

Et nous avons été heureux d'obtenir l'accord des coopérateurs lors de notre assemblée générale extraordinaire de novembre pour participer à ce grand projet éolien off-shore.

Ainsi, BocagEn est maintenant fondatrice de la coopérative seacoop fondée en avril 2022 pour développer cet ambitieux projet.

Projet pédagogique des Fawes

Après les difficultés liées à la crise COVID, le développement du projet pédagogique des Fawes a pu redémarrer : après quelques réunions de travail aux Fawes, nous avons désigné un architecte pour concevoir le projet.

Celui-ci a reçu un premier avis favorable de la Région Wallonne et nous espérons déposer rapidement le dossier de demande de Permis d'Urbanisme.



Explosion des prix de l'énergie

L'explosion des prix de l'électricité sur le marché a mis COCITER en grande difficulté en le plaçant fin 2020 parmi les fournisseurs les plus chers du marché, avec le risque d'une fuite massive de nos clients.

Nous avons interrompu pendant 3 mois les nouveaux contrats pour revoir fondamentalement le système tarifaire. Aujourd'hui, nous avons un système beaucoup plus stable : nous sommes désormais les moins chers du marché en période de prix élevé.

Plein de perspectives pour 2022

2022 sera une année de gros développement de nos projets. Nous devons également mettre en place un plan d'action pour recruter un millier de nouveaux coopérateurs pour financer nos projets.

Nous sommes convaincus que la meilleure manière d'attirer de nouveaux coopérateurs est de resserrer les liens entre les coopérateurs et de communiquer sur nos projets.

Ainsi, nous souhaitons mettre en place des rencontres régulières entre les coopérateurs afin de recréer une véritable dynamique coopérative et partager des idées d'activités et de communication vers de potentiels nouveaux coopérateurs et en mettant l'accent sur les économies d'énergie.

NOS COOPÉRATEURS

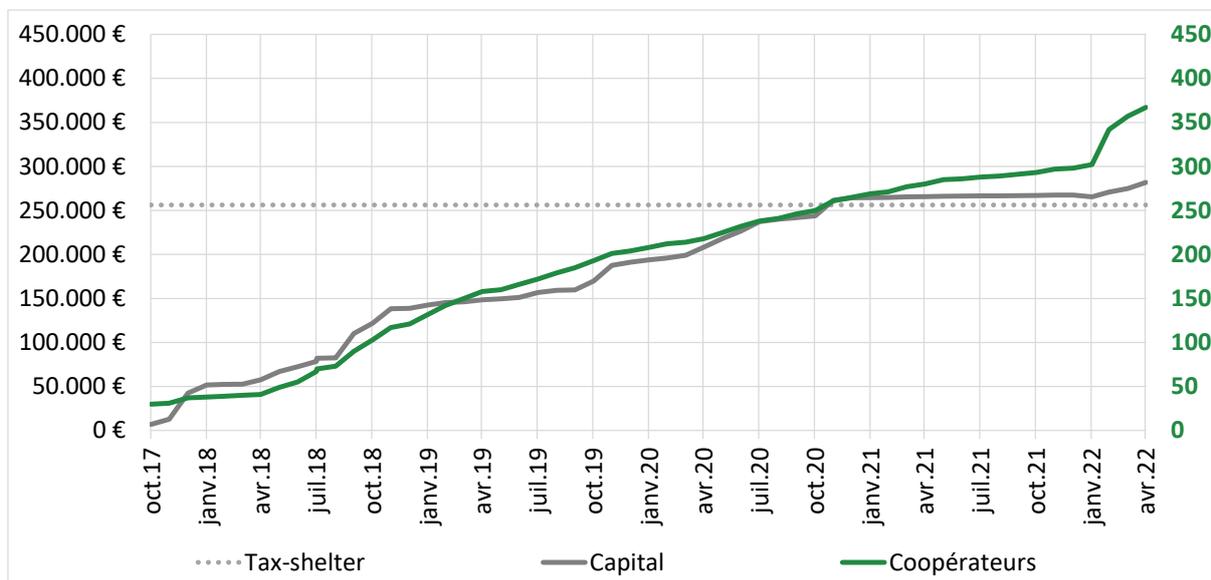
Fin 2020, nous avons atteint le plafond du tax-shelter : le CA avait donc décidé de limiter à 100€ la prise de parts de nouveaux coopérateurs.

En effet, nous souhaitons laisser la coopérative ouverte à de nouveaux coopérateurs et permettre l'accès à COCITER à un plus grand nombre, sans pour autant créer de déséquilibre.

Par ailleurs, comme nous n'avions pas besoin de capital, nous avons très peu communiqué et seulement 36 personnes nous ont rejoint en 2021.

Mi-mars 2022, nous avons relevé le plafond à **300 € par coopérateur** afin de respecter le nouveau **critère de COCITER** pour profiter du tarif coopérateur. Par ailleurs, nous avons accueilli de nombreux coopérateurs d'ENERGIE 2030, en suite à la fin de la fourniture d'électricité par cette dernière.

Ainsi, nous avons enregistré 70 nouveaux coopérateurs entre mars et mai 2022.



L'objectif est d'atteindre 1.000 coopérateurs en 2024 et de supprimer le plafond d'investissement lorsqu'il sera nécessaire de libérer des capitaux pour l'éolien offshore (1.000.000 € entre 2024 et 2026).

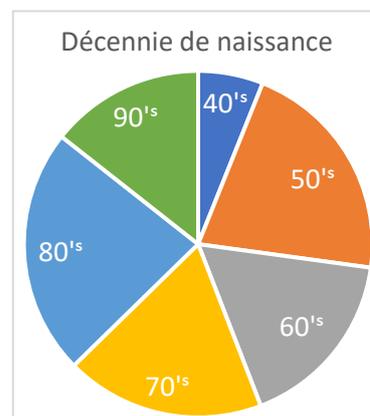
Profil de nos coopérateurs

Au fil des années, nous ne constatons pas d'évolution notable du profil de nos coopérateurs.

Toutes les générations sont représentées de manière équilibrée, notre doyenne étant âgée de 81 ans et notre benjamine de 24 ans.

La participation féminine reste constante à 1/3 des coopérateurs (nous rêvons de la parité).

D'un point de vue géographique, nous restons une coopérative de proximité : 88% de nos coopérateurs sont domiciliés soit sur les communes de nos installations de production soit sur les communes limitrophes.

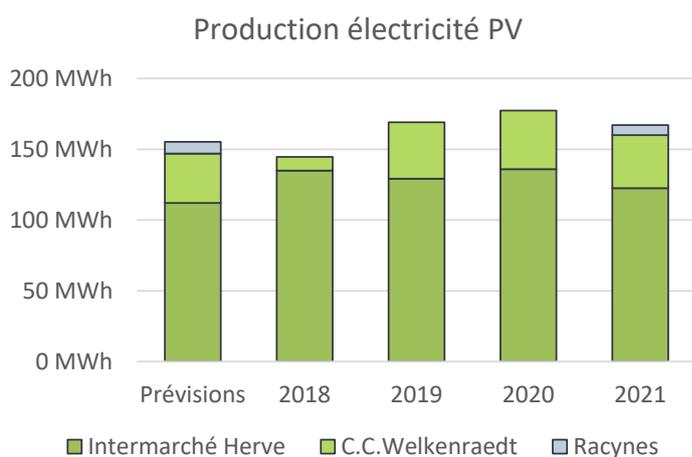


NOS PROJETS ENR

Photovoltaïque

2021 a mis fin à une série d'années très ensoleillées. Mais la production de nos installations est restée supérieure aux hypothèses sécuritaires de nos plans financiers.

Toutes nos installations sont donc restées bénéficiaires.



Nous poursuivons nos propositions de services de tiers-investissement citoyen auprès des PME locales et de structures publiques.

Les propositions suivantes n'ont malheureusement pas été concrétisées : centre culturel de Soumagne, école Saint-Laurent, piscine de Spa, ferme Niessen...



Hydraulique



Notre centrale hydro-électrique de Chanxhe a été mise en service début 2021, mais a malheureusement souffert des inondations du mois de juillet.

Heureusement, le gros œuvre n'a pas été endommagé et le matériel électrique a pu être remplacé à charge de l'assurance.

Les délais de réparation ont été plus longs que prévus, principalement à cause d'un retard de 4 mois pour la fourniture des variateurs de fréquence, mais l'installation a été remise en service début 2022 et est maintenant pleinement fonctionnelle.

Eolien offshore

Lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2021, nous avons décidé de nous engager dans le **projet de REScoop** de négocier la participation citoyenne dans les nouveaux projets éolien offshore de l'état fédéral.

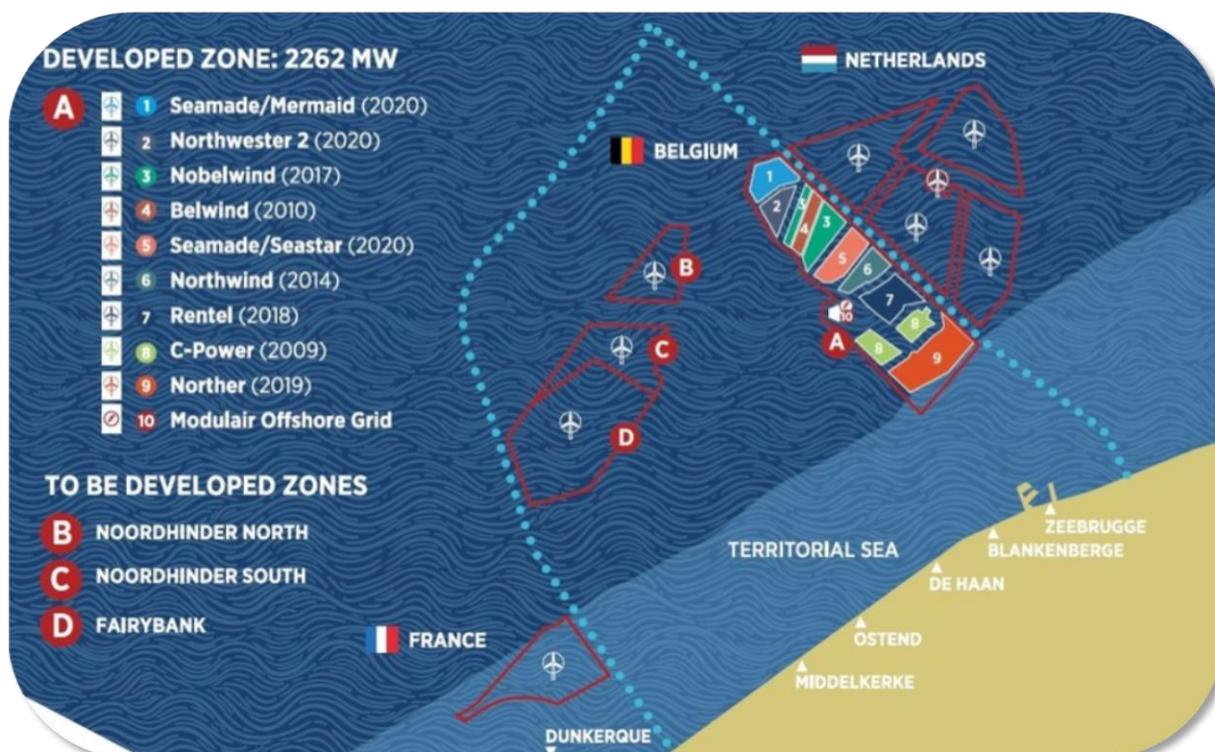
Ainsi, David et Arthur ont participé à plusieurs réunions avec les **33 coopératives** engagées, en visio-conférence ou en présentiel à GOOIK, pour définir la manière de collaborer. C'était la première fois qu'autant de coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelables belges se rencontraient et décidaient de monter un projet commun.



Les discussions ont été très riches et ont permis la rédaction des statuts, du ROI et du plan financier de la nouvelle coopérative à fonder, dans le respect de la sensibilité de chaque fondateur. Cela a été rendu possible par des outils d'intelligence collective, dont notamment le principe de décision par consentement. Ce principe a d'ailleurs été repris dans le ROI comme mode de prise de décision.

Ainsi, les 33 coopératives fondatrices ont investi ensemble 445.000 € pour fonder SEACOOB ce 15 avril 2022. Conformément à notre décision du 20/11/21, BocagEn a investi 5.000 € de manière à se réserver une possibilité d'investissement de 1.000.000 € dans le projet en cas de succès.

Arthur GOLDONI représentera BocagEn en tant qu'observateur aux Conseils d'Administration de SEACOOB.



NOS PROJETS PÉDAGOGIQUES

Module pédagogique des Fawes

L'asbl des Fawes accueille des enfants et des ados en classes vertes et en stages, avec l'ambition d'améliorer leur conscience de l'environnement et de les aider à devenir des **acteurs eco-responsables** (www.lesfawes.be).

Nos CA respectifs ont rapidement trouvé des points communs et eu envie de développer un projet ensemble.

Nous développons avec les Fawes un module pédagogique orienté vers les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable.

L'équipe des Fawes est évidemment très expérimentée pour apporter au projet toutes les qualités ludiques et pédagogiques pour en faire un succès tandis que Bocagen travaille sur les aspects techniques et sur le financement citoyen.



Nous avons reçu un premier avis favorable de la DG04 sur notre projet et espérons introduire rapidement le dossier de demande de Permis d'Urbanisme.

Le projet se veut évidemment exemplaire en termes de performances énergétique et d'impact environnemental : le bois sera privilégié comme matériau de construction et il a été décidé d'opter pour un principe de toilettes sèches.

Les travaux seront financés par BocagEn et du mécénat, sous forme financière ou sous forme de don de matériaux de construction ou de bénévolat pour la construction.

COCITER

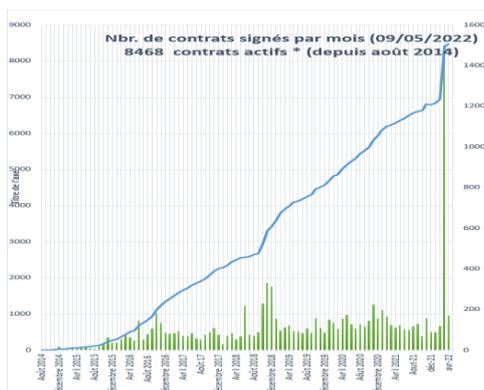
Cociter (Comptoir citoyen des Energies) est une société coopérative de fourniture d'électricité verte. Cociter rassemble 15 coopératives citoyennes wallonnes dont BocagEn depuis mai 2018.

L'électricité fournie est issue des moyens de production des différentes coopératives. Elle est renouvelable et locale. Ce modèle coopératif permet un véritable circuit court de l'énergie, il donne du sens à l'activité de BocagEn et à la démarche citoyenne de ses coopérateurs.



En 2021, Cociter a de nouveau obtenu la **première place au classement Greenpeace (20/20)**.

Évolution 2021-2022



Fin 2021, Cociter comptait plus de 6000 contrats actifs.

Toutefois, les nouveaux contrats ont été bloqués les derniers mois, afin de mettre en place un **nouveau système tarifaire** en réaction à l'explosion des prix de l'électricité.

Ce nouveau système de tarification protégera mieux les coopérateurs de grosses fluctuations de prix. Mais il nécessite une plus grande fidélité des clients : une **participation de minimum 250€** dans les coopératives membres est dorénavant exigée pour en bénéficier.

Début 2022 a été marqué par la décision d'Énergie 2030 de mettre fin à la vente d'électricité en Région Wallonne et le transfert de plus de 2000 clients vers COCITER.

Implication de BocagEn

Afin de soutenir l'activité de Cociter, David participe aux **Conseils d'Administration** par vidéoconférence en tant qu'observateur.

Du point de vue financier, l'ensemble des coopératives investissent chacune **5% de leur capital** dans COCITER, ce qui représente une participation de 13.000€ pour BocagEn (voir bilan en page 11).

Cette participation est une opération « win-win » dans le sens où les clients COCITER bénéficient d'une ristourne sur leur abonnement s'ils sont coopérateurs et sont encouragés par COCITER à rejoindre une des 15 coopératives membres.

Ainsi, en 2021, une trentaine de nouveaux coopérateurs nous ont rejoints sur recommandation de COCITER.



BILAN 2021

	2021	2020
ACTIFS IMMOBILISÉS	125.574	129.111
FRAIS DE CONSTITUTION	0	363
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	98.549	105.723
P002.Intermarché	90.202	105.723
P009.Racynes	8.348	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	27.025	23.025
Parts COCITER	13.000	9.000
Parts Vin du Pays de Herve	1.000	1.000
Parts CREDAL	25	25
P012.HOSe	13.000	13.000
ACTIFS CIRCULANTS	241.204	241.779
CRÉANCES À PLUS D'UN AN	24.792	26.052
P001.Pyramides	8.818	10.078
P012.Chanxhe	15.974	15.974
CRÉANCES À UN AN AU PLUS	6.108	11.695
Factures à percevoir et compte courant TVA		
VALEURS DISPONIBLES	209.730	203.469
Solde compte BELFIUS		
COMPTES DE RÉGULARISATION	573	563
Report prorata des assurances		
TOTAL DE L'ACTIF	366.779	370.890
	2021	2020
CAPITAUX PROPRES	271.820	265.120
APPORT	267.400	261.600
RÉSERVES	2.505	2.005
BÉNÉFICE REPORTÉ	1.914	1.515
DETTES	94.959	105.770
DETTES À PLUS D'UN AN	74.345	89.884
Financement CREDAL / P002.Intermarché		
DETTES À UN AN AU PLUS	20.613	15.887
Financement CREDAL / P002.Intermarché	15.538	15.218
Dettes commerciales	1.802	351
Dettes fiscales estimées	2.774	318
Dettes diverses	500	
TOTAL DU PASSIF	366.779	370.890

RÉSULTAT 2020

	2021	2020
CHIFFRE D'AFFAIRES	47.956	47.467
REDEVANCES	11.821	10.050
P001.Pyramides	5.321	3.550
P002.Intermarché	6.500	6.500
MISE À DISPOSITION	18.720	18.265
P002.Intermarché		
CERTIFICATS VERTS	16.415	19.152
P002.Intermarché		
AUTRES PRODUITS	1.043	
P018.Histoire d'une Boîte à Framboises		
CHARGES D'EXPLOITATION	45.421	43.308
SERVICES ET BIENS DIVERS	1.698	1.795
Assurance RC Exploitation	298	298
Honoraires expert-comptable	590	620
Frais de gestion Cociter	181	429
Cotisation RESCOOP	193	185
Communication	437	264
SBD PROJETS	8.345	6.930
Assurances projets	732	711
Honoraires consultance technique	7.391	6.000
Contrôle technique	223	219
ACHATS CERTIFICATS VERTS	18.720	18.265
AMORTISSEMENTS	16.310	15.971
Frais de constitution	363	449
P002.Intermarché	15.521	15.521
P009.Racynes	425	
AUTRES CHARGES	348	348
Cotisation assurances sociales	348	348
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	2.578	4.159
PRODUITS FINANCIERS	639	
P012.HOSe	639	
CHARGES FINANCIÈRES	2.117	2.419
Intérêts bancaires	2.086	2.405
Frais bancaires	31	14
BÉNÉFICE IMPOSABLE	1.100	1.740
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	200	318
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	900	1.421

FINALITÉ SOCIALE

BocagEn a continué en 2021 à appliquer les règles d'agrément du CNC et les sept principes de l'Alliance Coopérative Internationale (CNI) :

1. Ouverte à tous
2. Démocratique et transparente
3. Indépendante
4. Non spéculative
5. Soucieuse d'informer et de former
6. Engagée envers sa communauté
7. Soucieuse de coopérer avec les autres coopératives

PAS DE SPÉCULATION SUR LES PARTS
TRANSPARENCE DES COOPÉRATEURS
AFFECTATION SOCIÉTALE DU BÉNÉFICE

Transparence des mouvements des coopérateurs

En 2021, **36 nouveaux coopérateurs** ont rejoint BocagEn : aucune demande n'a été refusée et aucun départ n'a eu lieu. La liste des coopérateurs est à la disposition des coopérateurs à la demande.

Avantages économiques pour les coopérateurs

Les coopérateurs bénéficient d'un abonnement à tarif réduit chez **COCITER**, fournisseur d'électricité coopératif dont BocagEn est actionnaire depuis 2018.

Vote démocratique

Conformément aux statuts, les parts sociales confèrent, par catégories, les mêmes droits et obligations : **chaque coopérateur bénéficie d'une voix** à l'AG, quel que soit le nombre de parts qu'il possède.

Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont élus par les coopérateurs et exercent leur mandat à titre gratuit.

Un coopérateur est chargé par l'AG de vérifier les comptes annuels, également à titre gratuit.

Affectation du bénéfice

La moitié de notre bénéfice est affecté à notre finalité sociale via un compte de réserve disponible, tandis que l'autre moitié est reportée à 2022.

Cette réserve permet d'investir dans COCITER en respectant le souhait des coopérateurs de réduire le risque pour leur capital investi.

Le bénéfice reporté restera disponible pour un éventuel paiement de dividendes les prochaines années.

CONCLUSION

Nous espérons vous avoir éclairés de manière suffisante par le présent rapport. Nous restons bien entendu à votre disposition pour tous renseignements souhaités au sujet du présent rapport et des comptes annuels. Vous pouvez poser vos questions par e-mail à l'adresse coop@bocagen.be.

Lorsque vous vous serez prononcés sur l'adoption des comptes annuels, nous vous demanderons de nous accorder décharge pour notre gestion au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Herve le 6 juin 2022



David PLUNUS, Président du Conseil d'administration



Nicolas SYBEN, Administrateur



Arnaud DORTU, Administrateur



Georges GOLDONI, Administrateur



Frederik VAN DE VELDE, Administrateur



Daniel HAYEN, Administrateur